

FICHE DE SYNTHÈSE - CESSION D'ENTREPRISE

SECTEUR D'ACTIVITE

Second Œuvre du BATIMENT

Pose de Carrelages, Pierres Marbrières et tous types de revêtements durs pour Sols, Murs et Piscines.



PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

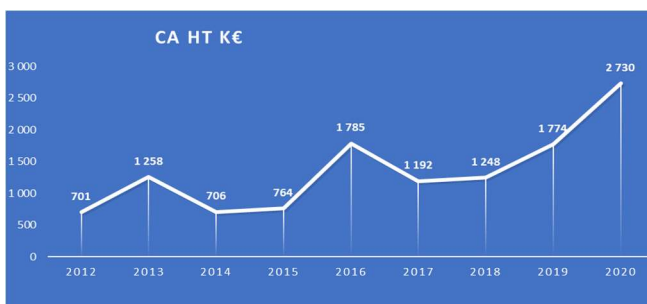
Sud-Est, Provence Alpes Côte d'Azur, secteur résidentiel de standing, A céder en exclusivité : droits sociaux d'une entreprise de pose de carrelage qui n'a cessé de progresser s'appuyant

sur le solide savoir-faire et la stabilité de ses équipes. L'entreprise fournit généralement le matériel qu'elle pose et ne fait pas de négoce (qui pourrait être une piste de développement). L'entreprise intervient auprès d'une clientèle de standing (villas de luxe) à travers de nombreux architectes et prescripteurs de renom. L'entreprise n'a absolument pas souffert de la crise du Coronavirus, n'a donc pas eu besoin d'avoir recours au PGE. Achat des murs, très bien placés, possible également.

ORIGINE DE L'ENTREPRISE

Création il y a plus de 30 ans par son actuel dirigeant.

ELEMENTS FINANCIERS



Chiffre d'affaires de près de 2.7 M€

Capitaux propres : 650 k€

EBE 2020 : 200 k€ (avant retraitement du salaire du dirigeant)

Résultat net Bilan 2020: 150 K€ (avant retraitements)

Trésorerie : 500 K€

Prix de Cession 1 290 K€

Apport Personnel Nécessaire : 250 K€

MOTIF DE LA CESSION

Autre projet professionnel du dirigeant, changement de région. Le nouveau projet n'est pas en lien avec l'actuelle activité de l'entreprise.

PROFIL RECHERCHE

Affaire destinée à un très bon professionnel, alliant compétences techniques, commerciales et gestion, confrère ou groupe souhaitant faire de la croissance externe, s'implanter sur le secteur ou diversifier ses activités. Accompagnement du repreneur assuré. Peut aussi convenir à une personne physique qui n'est pas du métier mais qui a une connaissance ou une réelle appétence pour le secteur du second œuvre du bâtiment.